

COLLECTIF LAÏQUE NATIONAL

LE 16 OCTOBRE, RESTONS FIDÈLES À LA MÉMOIRE DE SAMUEL PATY, SERVITEUR DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE !

Il y a trois ans, le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était sauvagement assassiné par un terroriste islamiste parce qu'il avait enseigné la liberté d'expression dans un collège de la République.

Ce 16 octobre 2023, le souvenir de Samuel Paty doit rester gravé dans nos mémoires individuelles et collectives pour rappeler que :

- **la liberté de conscience est indissociable de la liberté d'expression ;**
- **la Laïcité est un principe fondamental de la République** permettant de nous emmener, ensemble, par-delà des différences, sur les chemins de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, comme l'énonce la Charte de la Laïcité à l'école ;
- **l'École publique a la mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens** pour garantir leur émancipation.

L'École doit rester le vecteur de transmission des principes qui fondent notre République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». C'est pour cela qu'elle est en première ligne des attaques de l'islamisme contre la neutralité religieuse de la sphère publique, fondement de la laïcité.

Il serait inadmissible que la menace terroriste contraigne les enseignants à se taire ou à esquiver les sujets touchant à la religion ou toute autre question afférente à l'éducation. Il appartient aux autorités et aux responsables d'établissements d'assurer leur sécurité et de les soutenir systématiquement face à toute tentative d'ingérence, d'où qu'elle vienne, dans l'exercice de leur mission.

C'est à juste titre que, depuis la dernière rentrée, l'Éducation nationale a décidé de réagir aux attaques quotidiennes à bas bruit commises par des élèves manipulés contre la laïcité scolaire. Si mineures que ces attaques puissent paraître, leur enjeu est d'ouvrir des brèches dans la muraille qui doit séparer l'école publique laïque de l'espace civil où peuvent se manifester les convictions et religions. L'école n'est pas la cité.

Cette commémoration doit donc être l'occasion de rappeler que l'école publique ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir ; elle se doit de transmettre des savoirs éprouvés et construits permettant à l'élève d'exercer librement ses choix, car former des citoyens est constitutif de l'idée même de République.

Être fidèle à l'action de Samuel Paty, c'est ne jamais fléchir sur ces principes.

Le Collectif Laïque National appelle, le 16 octobre prochain, tous les acteurs de la société – responsables associatifs et syndicaux, personnels d'éducation et plus largement tous les citoyens – à rendre un hommage à Samuel Paty au nom de ces principes de la République, ainsi que pour en faire comprendre le sens et la nécessité, tout particulièrement aux jeunes générations.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES À CE JOUR :

ADLPF, AD3L, AEPL, AGIR POUR LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, CERCLE FERDINAND BUISSON, CLR, CNAFAL, CREAL76, DDEN, DH, ÉGALE, GLFF, GLMF, GLMU, GODF, GOLA, LAÏCITÉ ET FÉMINISME, LAÏCITÉ-LIBERTÉ, LDIF, LIBRES MARIANNES, LICRA, LUMIÈRES LAÏQUES - Cercle Maurice Allard -, UFAL, UL, OBSERVATOIRE du DÉCOLONIALISME, OLSD, OLPA, #RÉSEAU1905, VIGILANCE COLLÈGES-LYCÉES.